Intégration de la TVB dans le PLU de Brouckerque

Identité du territoire

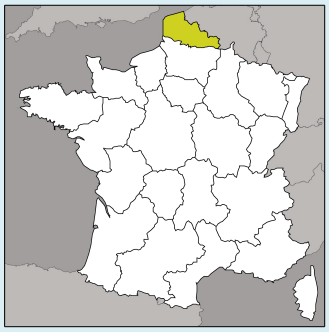

Localisation : Brouckerque
Superficie : 11,91 km²
Population : 108 hab/km²

Spécificités paysagères et types de milieux :
Paysage de Polder. Altitude très faible et absence de relief. Très peu boisé. Vaste plaine agricole avec forte densité du réseau de fossés (watergangs). Paysage issu de la conquête de l'eau. Le polder est une zone à dominante humide.

Pressions identifiées :
Développement de l'urbanisation. Drainage des zones humides relictuelles. Disparition des fossés et busages.

Pour aller plus loin...

Site Internet :
www.agur-dunkerque.org

Contact:
Xavier CHELKOWSKI
Écologue urbaniste
x.chelkowski@agur-dunkerque.org
03 28 58 06 40

Structure porteuse de l'action :
Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque

Entrée Thématique	*Type d'action*
x Aménagement et documents d'urbanisme	x Identification / Cartographie x Préservation / Gestion x Intégration dans les documents d'urbanisme et d'aménagement

Contexte de l'élaboration de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche TVB

Le PLU a été mis en révision le 22 janvier 2007. Le SCoT de la région Flandre-Dunkerque a été approuvé le 13 juillet 2007. Dans le cadre de la mise en compatibilité entre le SCoT et le PLU de Brouckerque, une réflexion a été menée sur une prescription du DOG du SCoT : Maintenir et créer des corridors biologiques.

Contexte régional

Le schéma régional d'orientation TVB de janvier 2007 n'identifie aucun élément de TVB sur Brouckerque. La commune est inscrite dans les espaces à renaturer. Le SCoT de la région Flandre-Dunkerque localise deux corridors biologiques à prendre en compte sur Brouckerque : La Colme et le Canal à grand gabarit.

Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

Lien avec d'autres actions et politiques

- Agriculture : *Contrat d'agriculture durable, protection des zones humides agricoles.*
- Infrastructures de transport routières et fluviales : *Route durable (HQE) du département, agenda 21 du Nord, Contrat de territoire du Nord, réfection des berges des canaux par VNF.*
- Gestion de l'eau (wateringues) : *Programme d'entretien écologique des berges des watergangs.*
- Habitat et espaces publics (opérations à biodiversité positive) : *Intégration de la TVB dans les opérations d'aménagement.*
- Risque naturel inondation (protection des zones humides) : *Requalification du foncier à risque en zone de tamponnement écologique (portage du foncier par EPF).*

Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion de l'échelle régionale	Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion à l'échelle du territoire
x Stratégie de création des aires protégées	x Documents d'urbanisme : SCoT
x Schéma régional climat air énergie	x SAGE
x SDAGE	x Plan climat énergie territorial

Panorama des actions TVB mises en œuvre à l'échelle du territoire

- 2007 – Identification schématique de la TVB sur le territoire du SCoT de la région Flandre-Dunkerque (SM SCoT, AGUR)
- 2011 – Le corridor biologique de la Colme, Identification et transcription dans les documents d'urbanisme. Partenariat : AGUR, Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (GON), Conseil régional Nord-Pas-de-Calais.

Présentation de l'action

Enjeux et objectifs : Lutter contre l'érosion de la biodiversité - Orientation n°4 du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) :

- Protéger les espaces et les éléments naturels ;

- Maintenir et créer des corridors biologiques ;

- Réaliser des opérations urbaines encourageant la biodiversité.

Identification et cartographie des continuités écologiques

Données utilisées : SCoT, Inventaire ZNIEFF, étude sur le corridor biologique de la Colme, SAGE du Delta de l'Aa

Méthodologie d'identification de la TVB

- ***Méthode et critères d'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques***
  Les réservoirs de biodiversité ont été identifiés à partir de l'inventaire ZNIEFF et des zones humides remarquables du SAGE du Delta de l'Aa. Des relevés de terrain ont permis d'en faire le relevé précis et d'en définir les contours (Commission communale + Agur).
  Les corridors biologiques ont été déterminés suivant la méthodologie de l'étude sur le corridor biologique de la Colme. Ils ont été identifiés par photo-interprétation puis confirmés par des relevés de terrain.

- ***Hiérarchisation et priorisation de ces espaces***
  Il n'y a pas de hiérarchisation des différents espaces et corridors. Tous ont la même valeur et donc la même protection. Un corridor à créer a par ailleurs été identifié pour relier deux zones humides.

- ***Prise en compte des cours d'eau, des obstacles, de la fragmentation***
  Sur Brouckerque, les corridors sont les watergangs (fossés de drainage du Polder). Les obstacles au déplacement de la faune ont été identifiés sur une cartographie.

Échelles de travail pour la cartographie : 1/2000ème

Description détaillée

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2008	Etat initial de l'environnement : Identification des éléments de la TVB, des obstacles et des discontinuités. Cartographie de la TVB	zones humides remarquables du SAGE du Delta de l'Aa, étude corridor biologique de la Colme
2009	Inscription de la TVB dans le PADD. Une orientation spécifique du PADD vise à limiter l'érosion de la biodiversité.	
2011	Elaboration du zonage et du règlement. Inscription des éléments de TVB sur le zonage (corridor biologique en Acb et réservoirs de biodiversité en Npt ou protégés par la servitude L 123-1-5-7° du code de l'urbanisme)	
2011 2012	Réalisation des Orientations d'aménagement (OA). Une première OA permet notamment de créer un corridor biologique fonctionnel dans une zone à urbaniser afin de relier des zones humides. Elle donne aussi, sous forme de recommandations, des principes directeurs pour intégrer la biodiversité au bâti (*cf. Illustrations ci-dessous*). Une autre OA thématique « TVB » identifie les discontinuités (traversées de départementales ou canaux) et prévoit des aménagements pour lever ces obstacles.	AGUR + GON

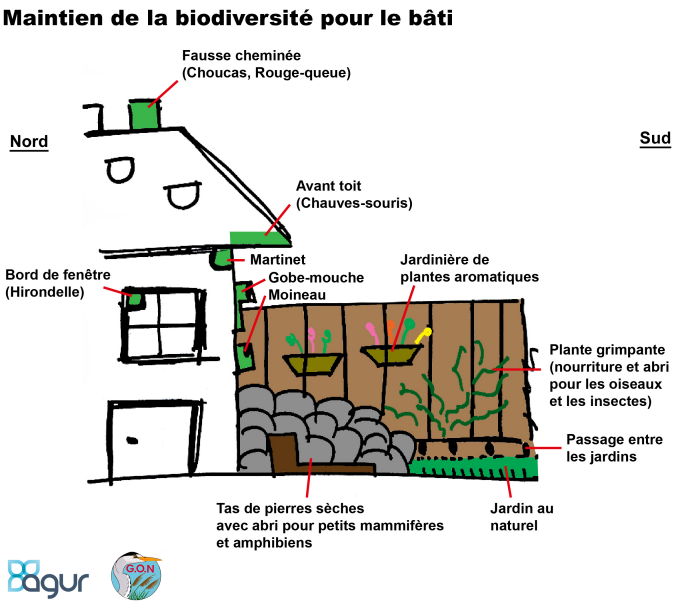

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
AGUR	Partenaire technique en charge de la réalisation du PLU et de la réflexion sur la TVB
Commune de Brouckerque	Portage politique, inventaire complémentaire des zones humides, concertation avec le milieu agricole
GON	Aide sur les orientations d'aménagement (réalisation d'un corridor biologique fonctionnel, levée des obstacles)

Évaluation et suivi

Modalités de suivi

Commission communale, composée des élus en charge du PLU + AGUR – 1 réunion tous les 1,5 mois

Groupe de travail partenarial, composée de la commission communale PLU + AGUR, des services de l'Etat, de la Chambre d'agriculture, du Département, de la Communauté de communes de la Colme.

Dispositif d'évaluation : Le PLU est exécutoire depuis septembre 2012 (contrôle de légalité effectué) ; son évaluation sera mise en place dans le cadre du SCOT.

Bilan

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
Concertation avec le milieu agricole *Inscription de la TVB y compris en milieu urbain* *Travail à une échelle intercommunale* *Collaboration avec les promoteurs (futur lotissement)*	*Position parfois contradictoire entre les partenaires institutionnels.* *Longueur de la procédure suite aux débats sur l'inscription des zones humides dans le PLU*

Perspectives

Dates et échéances prévisionnelles	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
Fin 2012	Réalisation de l'opération urbaine incluant le corridor biologique fonctionnel	PLU, assistance AGUR, CPIE dans la réalisation du corridor

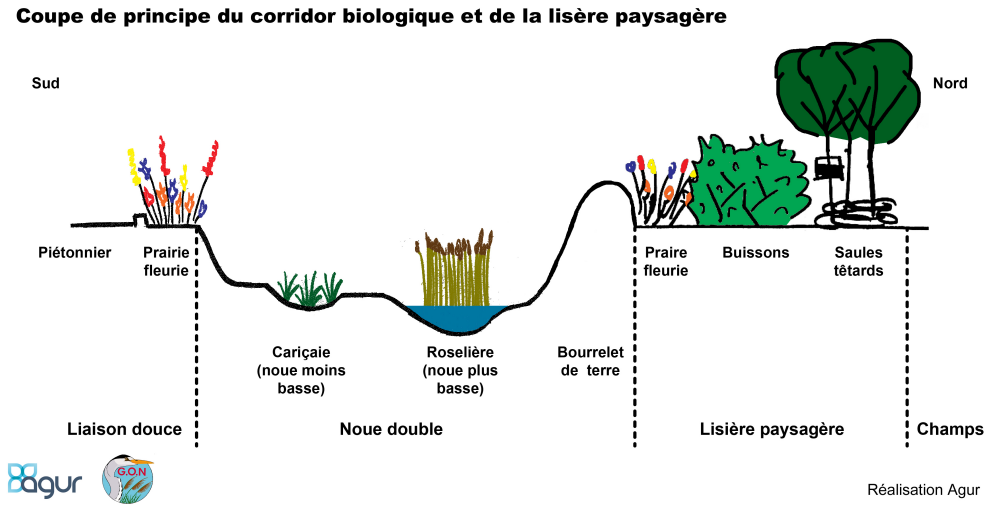

Corridor biologique fonctionnel envisagé

Transposabilité de la démarche

Cette démarche est appliquée sur l'ensemble des PLU du SCoT de la région Flandre-Dunkerque.
Le point le plus facilement transposable est l'utilisation des ***outils permettant d'inscrire la TVB dans les différentes pièces du PLU*** :

Rapport de présentation : État initial de l'environnement, identification des espèces cibles et cartographie des réservoirs de biodiversité et des corridors biologique. Relevé des discontinuités des corridors.

PADD : Il affiche la protection des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques comme une orientation politique forte.

Orientation d'aménagement : Elle permet d'inscrire et de créer une continuité naturelle dans un quartier ou un secteur de projet et de lui donner un statut opposable. Il est également possible d'avoir une orientation d'aménagement thématique « Trame verte et bleue » qui montre les discontinuités et veille à lever les obstacles à la circulation de la faune.

Règlement :

- Classement des réservoirs de biodiversité en zone Npt (Naturelle de protection totale) et les corridors biologique en Acb (Agricole à vocation de corridor biologique).
- Protection des éléments naturels (zones humides, haies, etc.) au titre du L 123-5-7 du Code de l'Urbanisme.
- Utilisation du règlement écrit pour prendre en compte la TVB, notamment l'article 11 (aspect extérieur des constructions) pour la « transparence » des clôtures pour la circulation de la petite faune terrestre.

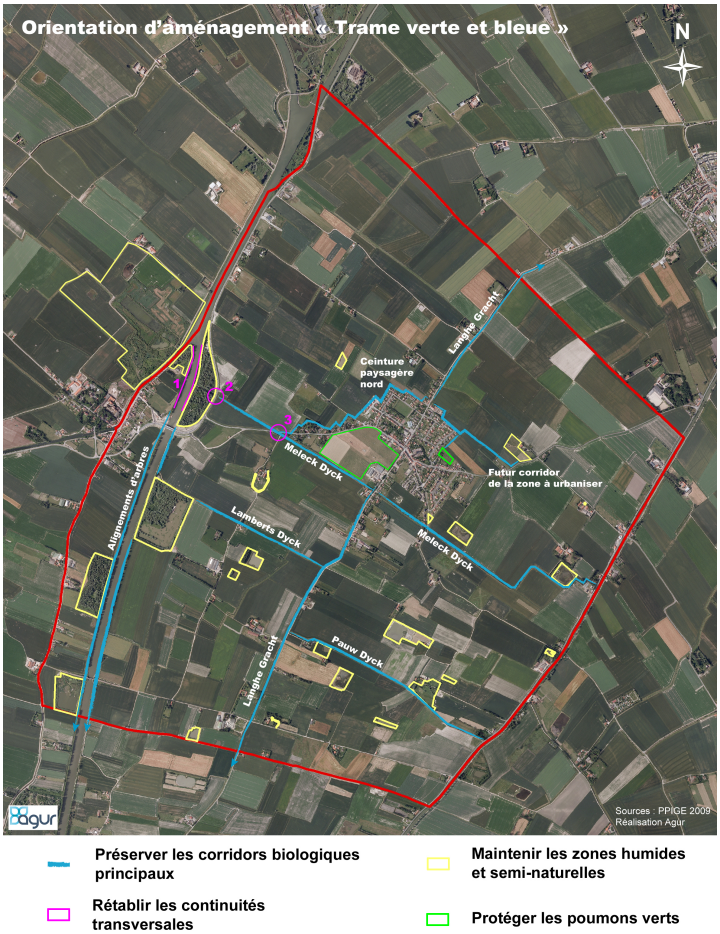

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

La consultation des acteurs de terrain (notamment associations naturalistes) et la pédagogie (ne pas être trop scientifique) sont des éléments à ne pas négliger.

Fiche réalisée par l'Aten et Agur

Aten
Pôle de **ressources** & **compétences** pour la nature

AGENCE D'URBANISME FLANDRE-DUNKERQUE
Agur